



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

troubles du sommeil

Question écrite n° 91998

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le syndrome d'apnée obstructive du sommeil. Cette pathologie mortelle, dont on parle peu et qui reste mal connue, aurait une prévalence de l'ordre de 2 % chez les femmes et de 5 % chez les hommes. Les facteurs favorisants sont multiples et de nombreux traitements existent. Il lui demande donc s'il envisage de mener sur cette maladie une campagne de sensibilisation.

Texte de la réponse

Les troubles du sommeil (insomnies, hypersomnie, ..) atteignent une femme sur quatre et un homme sur huit. 5 à 10 % de la population adulte souffriraient d'apnées du sommeil. Ces troubles et leurs conséquences sur la santé et la vie quotidienne sont actuellement de mieux en mieux connus et pris en charge en France grâce à la mise en place de centres spécialisés de traitement des troubles du sommeil pour l'adulte et/ou pour l'enfant dans plus de 40 centres hospitaliers universitaires et centres hospitaliers régionaux de France. En 2005, un « centre de référence des hypersomnies rares » de l'Hôtel-Dieu (AP-HP Paris) a été labellisé dans le cadre de l'appel d'offres pour la mise en place de centres de référence de maladies rares du plan national stratégique « maladies rares 2005/2008 ». La Société de pneumologie de langue française (SPLF) et le Comité national contre les maladies respiratoires (CNMR), soutenus par le ministère chargé de la santé, mènent des actions de communications ciblant le grand public, notamment par la mise en ligne d'informations sur leurs sites Internet et la diffusion de plaquettes relatives à cette pathologie, à son repérage précoce et à sa prise en charge adaptée, en collaboration avec les associations de patients et l'ensemble des professionnels de santé impliqués.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91998

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4120

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10422